

**VILLE DE SAINT-HIPPOLYTE
DEPARTEMENT DU DOUBS**

Réunion du Conseil Municipal

(art 24 du Code de l'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-HIPPOLYTE se réunira, en séance ordinaire :

Le vendredi 28 août 2026 à 20 h 00
Salle du Conseil Municipal – Hôtel de ville -
6, Place de l'Hôtel de Ville Michel Loichot
25190 SAINT-HIPPOLYTE

OBJET DE LA REUNION :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal N°07 du 31 juillet 2026
- Caf : Demande de subvention achat de matériel (climatiseur-ventilateur)
- Servitude Enedis (parcelle AB N°133) régularisation par acte notarié
- Questions diverses :
 - Voirie et stationnement
 - Journée du patrimoine
 - Accueil de nouveaux résidents
 - Bilan de l'affouage.

Saint-Hippolyte, le 24 août 2026
Le Maire
Boris LOICHOT

